



# Extrait de délibération

Identifiant  
2018-10-06

## Comité syndical 15 octobre 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le quinze octobre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
M Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 9 octobre 2018  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 18 titulaires / 1 suppléant  
**Absents, excusés :** 13 titulaires / 30 suppléants  
**Votants :** 19

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique	COIFFARD Jean-François,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice,	BERGEON Patrice, DUFOUR Jean-Paul, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent → De TALHOUET ROY Hervé	CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, MINEAU Nadine, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël,		

## Modification du tableau des effectifs au 16 octobre 2018

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé.
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application des cinquième et sixième alinéas de l'article 3 de la loi précitée,

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité syndical le 29 janvier 2018,

Considérant la délibération du Comité syndical du 2 juillet 2018 validant l'avis du Comité Technique réuni le 5 juin 2018 et supprimant l'emploi de Chargé de mission Accueil des populations nord européennes au grade d'Attaché (suite au licenciement pour inaptitude physique de Mme Julia Salvat) ;

Considérant la nécessité de créer 1 emploi de Chargé de mission Urbanisme durable non titulaire (rémunéré par référence au 4<sup>e</sup> échelon du grade d'Attaché),

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'Assistante administrative en charge des affaires générales aux grades d'Adjoint Administratif territorial principal de 2<sup>e</sup> classe, d'Adjoint Administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe, de Rédacteur territorial principal de 2<sup>e</sup> classe en raison de la demande détachement de l'agent actuellement en poste ;

Le Comité syndical valide la modification du tableau des effectifs à compter du 16 octobre 2018 comme suit :

**Filière : Administrative,**

**Cadre d'emploi : Attachés territoriaux**

Grade : Attaché :

Ancien effectif : - Titulaire : 4 - Non Titulaire : 3 - Vacant : 1  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 4 - Vacant : 1

**Cadre d'emploi : Rédacteur,**

Grade : Rédacteur principal 2<sup>e</sup> classe

Ancien effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Grade : Rédacteur

Ancien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

**Cadre d'emploi : Adjoints administratifs territoriaux**

Grade : Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe :

Ancien effectif : - Titulaire : 0 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Grade : Adjoint administratif principal 2<sup>e</sup> classe :

Ancien effectif : - Titulaire : 2 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0  
 Nouvel effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 16 octobre 2018,

**Tableau des effectifs arrêté au 16 octobre 2018**

Grade	Catégorie	Effectif pourvu				Emploi vacant	Total
		Titulaire		Non Titulaire			
		TC	TNC	TC	TNC		
<b>Filière Administrative</b>							
<b>Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux</b>							
Attaché	A	3		4		1	8
<b>Cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux</b>							
Rédacteur principal 2 <sup>e</sup> classe	B	1				0	1
Rédacteur	B	1				0	1
<b>Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux</b>							
Adjoint Adm. principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1				0	1
Adjoint Adm. principal 2 <sup>e</sup> classe	C	3				0	3
<b>Filière Technique</b>							
<b>Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux</b>							
Adjoint Technique 2 <sup>e</sup> classe	C					1	1
<b>Total Budgétaire</b>		<b>9</b>		<b>4</b>		<b>2</b>	<b>15</b>

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme

Le Président  
 Didier GAILLARD